voulons adopter une attitude objective à la Chambre. A mon avis, il y a trop de députés à la Chambre qui jouent à la politique de façon plus ou moins honnête et cela retarde le progrès de nos travaux.

Dans le discours du trône, d'excellentes mesures sont annoncées et je voudrais en féliciter le gouvernement. Il était temps qu'on commence, par exemple, à encourager les gens à demeurer sur les terres.

Nous avons hâte de voir le contenu des projets de loi. Monsieur le président, comme je l'ai dit tantôt, nous allons adopter, comme au cours de la première session, une attitude objective et honnête, et étudier ce qui nous est présenté, afin d'améliorer si possible certaines lois.

Monsieur le président, à mon avis, il est de mon devoir d'exposer à la Chambre les mesures que nous n'aimons pas. En définitive, le Parlement du Canada est un endroit pour dire ce qui ne va pas dans notre pays, pour essayer d'améliorer la situation et de régler les problèmes.

Monsieur le président, il est évident que la hausse du coût de la vie est le problème majeur au Canada. Que l'on parle du coût des aliments, des vêtements, de l'habitation, du pétrole, dans chacun des domaines, c'est la longue série noire de l'inflation. Les prix augmentent et le pouvoir d'achat de l'individu ne peut suffire à contrer cette hausse.

J'ai rencontré des gens de Lotbinière et d'autres circonscriptions qui ont des revenus plafonnés, des revenus fixes, des gens qui sont salariés, complètement débordés et bousculés par la hausse du coût de la vie et qui ne peuvent subir cette hausse.

Je voudrais parler de cette catégorie de Canadiens qui bâtissent notre pays et qu'on qualifie de gens à revenu moyen ou faible. Monsieur le président, lorsqu'ils reçoivent leur salaire le vendredi, comme le dit souvent le chef du Parti Crédit Social du Canada (M. Caouette), le talon de leur chèque est plus long que le chèque lui-même. Ce qui reste à l'individu est alors nettement insuffisant pour faire face à la hausse de coût de la vie.

Ce problème, monsieur le président, est extrêmement grave, et je suis déçu que dans le discours du trône on n'ait pas présenté ou annoncé de mesures précises afin de venir en aide à ces gens.

Monsieur le président, lorsqu'on pense qu'un père de famille de deux, trois ou cinq enfants, avec un revenu plafonné à \$100, \$125 ou même \$150 par semaine, se présente au magasin, à l'épicerie ou au poste d'essence, et que le prix est pour lui le même que pour tous les autres, cela est révoltant.

Cette personne, monsieur le président, avec son pouvoir d'achat, obtient moins de produits pour la même heure de travail. Actuellement, cette situation est provocante parce que selon notre conception, on a toujours basé le revenu de l'individu sur la valeur de son travail, c'est-à-dire qu'on évalue le travail d'un homme et on lui donne un salaire proportionnel, et on lui dit: Avec cela, tu pourras acheter tes produits pour ton existence et ton plaisir.

Or, monsieur le président, le travailleur fournit aujourd'hui le même potentiel de travail qu'en 1971, et cela lui rapporte approximativement le même revenu, mais en retour il obtient moins de produits.

Alors, on nous dit que la qualité de la vie, au Canada, va en s'accroissant, que les produits sont meilleurs, que la qualité est supérieure. Monsieur le président, si l'individu ne trouve pas de par son travail suffisamment de revenu pour l'encourager à continuer à travailler, il tombe dans un cercle vicieux, il devient un citoyen marginal et c'est à ce moment-là qu'il tombe sous la dépendance de toute la

L'Adresse-M. Fortin

kyrielle de mesures sociales qui coûtent extrêmement cher à tous les gouvernements.

Monsieur le président, le citoyens est découragé de son travail parce que même s'il travaille beaucoup il ne lui en reste pas suffisamment pour faire face à ses obligations. De plus, et cela est plus grave étant donné l'inflation, son argent vaut moins, il obtient moins pour son dollar.

Monsieur le président, de là, comme je le disais, la très longue série de mesures sociales qui attachent l'individu, qui l'«embarquent» dans la bureaucratie pourrie du Canada. Finalement, ce citoyen devient complètement marginal.

Depuis longtemps le Parti Crédit Social du Canada s'est identifié aux consommateurs; depuis longtemps nous disons au gouvernement qu'il devrait adopter des mesures afin de venir directement en aide aux consommateurs non pas nécessairement en contrôlant les prix, mais en protégeant les citoyens contre les abus et spécialement en les aidant à acheter des produits.

L'escompte compensé est une mesure qui, tout en ne contrôlant pas les prix, les contrôle en ce sens qu'il aide les consommateurs à acheter quelque chose que leur pouvoir d'achat ne leur permet plus d'acheter. On trouve cela drôle à la Chambre lorsqu'on parle d'escompte compensé, parce qu'il s'agit de mesures créditistes. Lorsqu'on demande d'aider directement le consommateur par un accroissement de son pouvoir d'achat, certains députés trouvent cela drôle, et disent qu'il ne faut pas aider les consommateurs. Et soudainement, parce que le problème est devenu majeur, voilà que tout le monde parle d'un revenu annuel garanti et même ceux qui riaient du Crédit social en parlent maintenant; on fait même des expériences, dans le système actuel.

Monsieur le président, les rencontres que nous avons eues dans nos circonscriptions confirment exactement ce qu'on trouve dans les coupures de journaux. Je voudrais simplement donner quelques titres d'articles. J'invite mes collègues qui se moquent du Crédit social à écouter les titres de journaux qui défendent leur système, afin de voir si cela va bien, et dont il ne faut pas rire et surtout auquel il ne faut pas s'attaquer.

J'ai en main un article de *La Tribune*, du 18 décembre 1973:

«Le prix des vêtements va augmenter»

Bonne nouvelle pour tout le monde! Dans une revue, on expose les profits des sociétés pétrolières en 1973: la British Petroleum a réalisé 135 millions de dollars; l'Exxon (Esso), 638 millions de dollars; la Gulf, 210 millions de dollars; la Mobil, 231 millions de dollars; la Shell, 413 millions de dollars; la Texaco, 307 millions de dollars.

• (1750)

Ce sont les profits des sociétés pétrolières. Je conclurai sur ce sujet tantôt.

J'ai en main un autre article publié dans la revue Actualité et intitulé: «A quoi s'attaqueront la rareté et l'inflation en 1974?» On y raconte une sorte d'histoire sadique sur les prix qui ont augmenté pour démontrer que rien n'a pas augmenté.

J'ai en main un éditorial de La Tribune intitulé: «L'année des espoirs déçus». Un autre journal titre: «Ottawa s'entend avec toutes les provinces à l'exception du Québec» sur l'habitation et la hausse des prix. Le journal Le Nouvelliste titre: «Violente sortie du député libéral de Longueuil aux Communes—Les compagnies pétrolières peuvent même faire changer les gouvernements—Olivier». Dans le journal La Presse, je lis: «Le pain: hausse de 4 cents».